

AR PREFECTURE

017-211702600-20200917-17958-DE
Regu le 09/10/2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/09/2020

L'an deux mil vingt le dix sept septembre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Michel MASERO

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 11
Présents : 11
Absents : 0
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 11
Contre : 00
Abstentions : 00

Etaient présents :

M. BERNARD Philippe, M. BOUCHE Daniel, Mme CHADEFPAUD Valérie, Mme DANIAUD Claudie, Mme DANIAUD Stéphanie, Mme FERREIRA SILVA Sylvia, Mme LAMBERT Marie-Noëlle, M. MARTY Yves, M. MASERO Michel, M. MIMAUD Jean-Luc, M. RICHARD Jean-Claude

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DANIAUD Stéphanie

Date de convocation
08/09/2020

Date d'affichage
08/09/2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

21/09/2020

et publication du :

21/09/2020

OBJET: Délibération étude d'implantation d'éolienne sur la commune.

Considérant que le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (sraddet) fixe des objectifs de production d'énergies renouvelables,

Considérant que le nord de la région nouvelle Aquitaine, dont la Charente-Maritime, concentre la grande majorité du parc éolien en fonctionnement ainsi que des projets en cours d'études,

Considérant qu'au nom de l'égalité des territoires il convient de rééquilibrer les futurs projets éoliens sur l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine,

Considérant qu'un projet de parc éolien est en cours d'étude sur une commune limitrophe et dont l'aboutissement aurait un fort impact visuel sur la commune de Neuvicq,

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'émettre un avis défavorable à tout projet d'implantation de parc éolien sur le territoire de la commune de Neuvicq.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à NEUVICQ
 Le Maire, Michel MASERO



NEUVICQ